

ARCANE JURIS ET LE TRAITEMENT DE MES DONNEES

Le RGPD, vous n'avez pas pu passer à côté, mais concrètement pour vous, ça change quoi ?



Il s'agit d'un acronyme qui vous veut le plus grand bien puisque grâce à lui, vous disposez d'une information plus complète sur la manière dont nous collectons, utilisons et stockons vos données personnelles.

La mise en conformité est aussi l'occasion pour nous de vous réaffirmer notre engagement à vos côtés et notre transparence dans la protection et la gestion de vos données.

Nous sommes intransigeants sur le respect du secret professionnel et d'une manière générale très attachés au respect des règles de protection de la vie privée de nos clients.

Afin de veiller à la bonne application de ces règles, ARCANE JURIS met en œuvre des procédures internes adéquates afin de sensibiliser ses employés et d'assurer le respect de ces règles au sein de son organisation.

L'ensemble des traitements de données personnelles respecte la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, et notamment les dispositions de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et le Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679).

Qui est responsable du traitement de mes données ?

SELARL ARCANE JURIS, 120 Avenue des Jourdiés, CS 30364, 74800 SAINT PIERRE EN FAUCIGNY
Tél. : 04.50.03.80.55 – Fax : 04.50.03.77.79
stpierre@arcane-juris.fr – www.arcane-juris.fr
343 801 478 RCS ANNECY



Je veux en savoir plus, comment puis-je obtenir davantage d'information ?

Vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données au 04.50.03.99.56 ou par email sur dpo@arcane-juris.fr.

Je veux comprendre, pourquoi ces données sont collectées ?

Les informations communiquées le sont dans l'intérêt légitime du cabinet. Elles ont pour but de permettre au cabinet d'exercer la mission de conseil et de représentation confiées en vertu de la convention d'honoraires signée ce jour.

Avec qui êtes-vous susceptibles de les partager ?

Les données communiquées peuvent être accessibles par les salariés du cabinet ARCANE JURIS et éventuellement par les sous-traitants amenés à intervenir soit dans nos locaux, soit dans le cadre de la maintenance à distance, dans le respect des conditions contractuelles prévues entre le cabinet ARCANE JURIS et ces derniers.

Combien de temps les conservez-vous ?

Les données seront conservées pendant la durée d'exercice de la mission augmentée de la durée de conservation légale des documents.



Est-ce que mes données transitent vers d'autres pays ?

Les données traitées par le cabinet sont hébergées en France.

Quels sont mes droits ?

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données qui vous concernent. Ces droits peuvent être exercés à tout moment en adressant un courrier à dpo@arcane-juris.fr.

Conformément à l'article 77 du RGPD, sans préjudice de tout autre recours administratif ou juridictionnel, toute personne concernée a le droit d'introduire une réclamation auprès d'une autorité de contrôle, en particulier dans l'État membre dans lequel se trouve sa résidence habituelle, son lieu de travail ou le lieu où la violation aurait été commise, si elle considère que le traitement de données à caractère personnel la concernant constitue une violation dudit règlement.